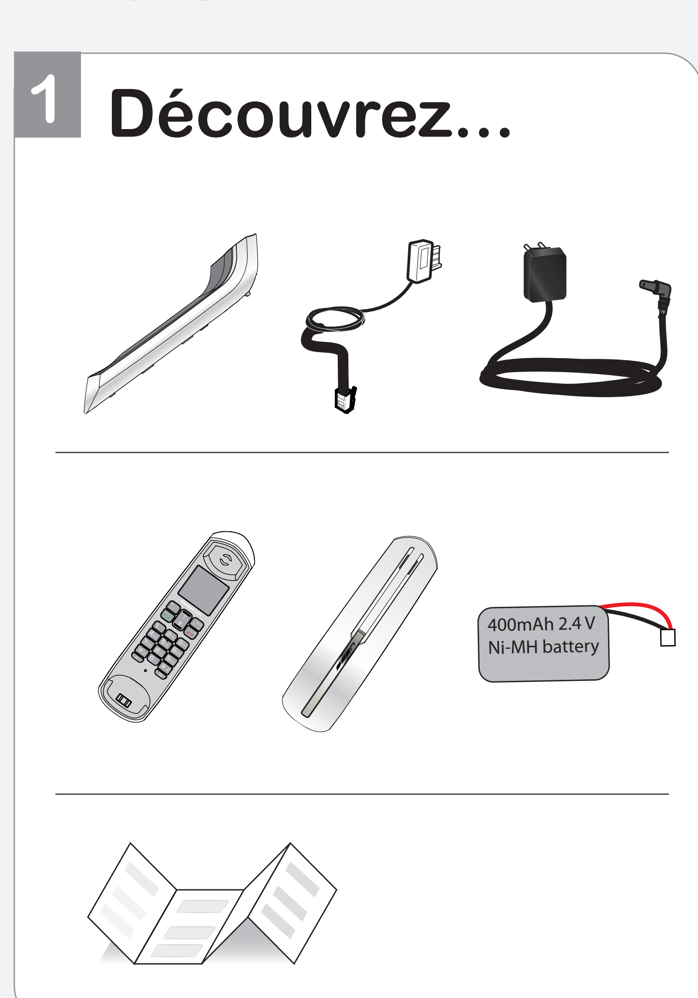
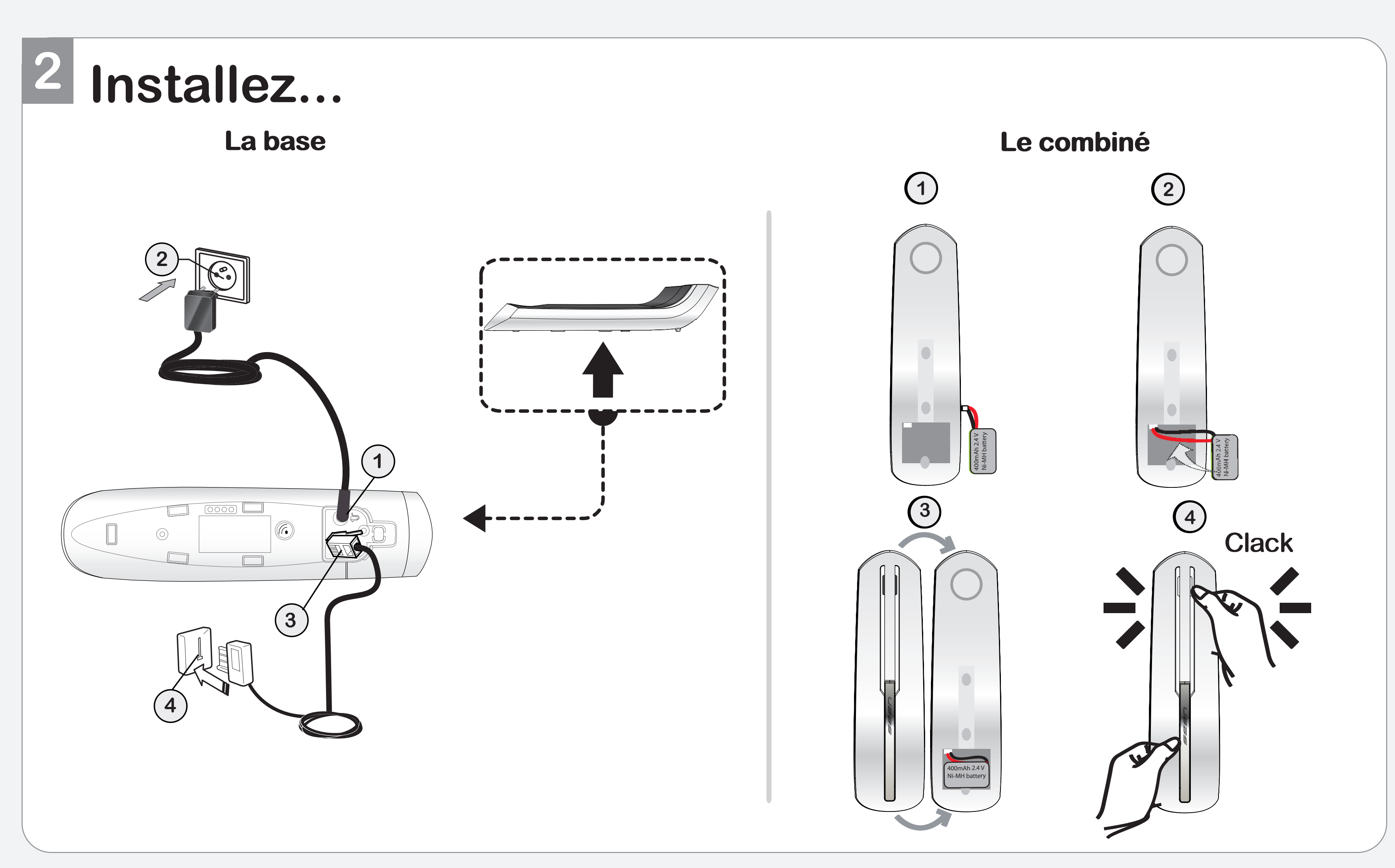
seen

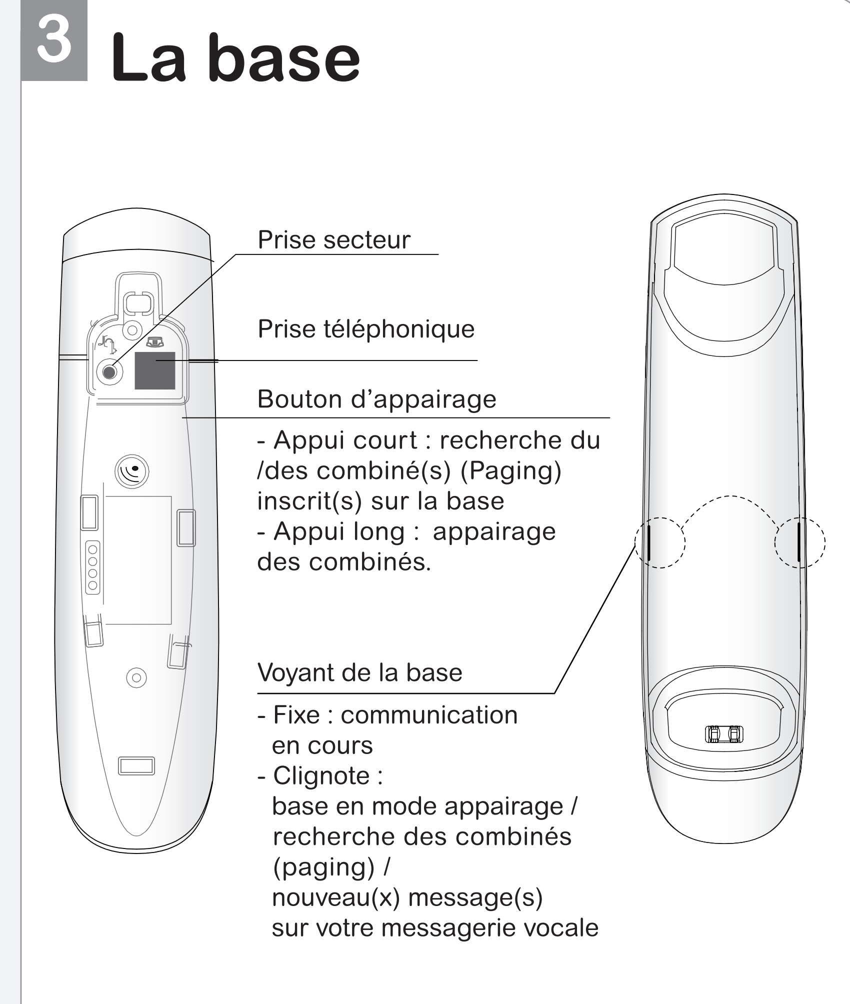
1 Découvrez...



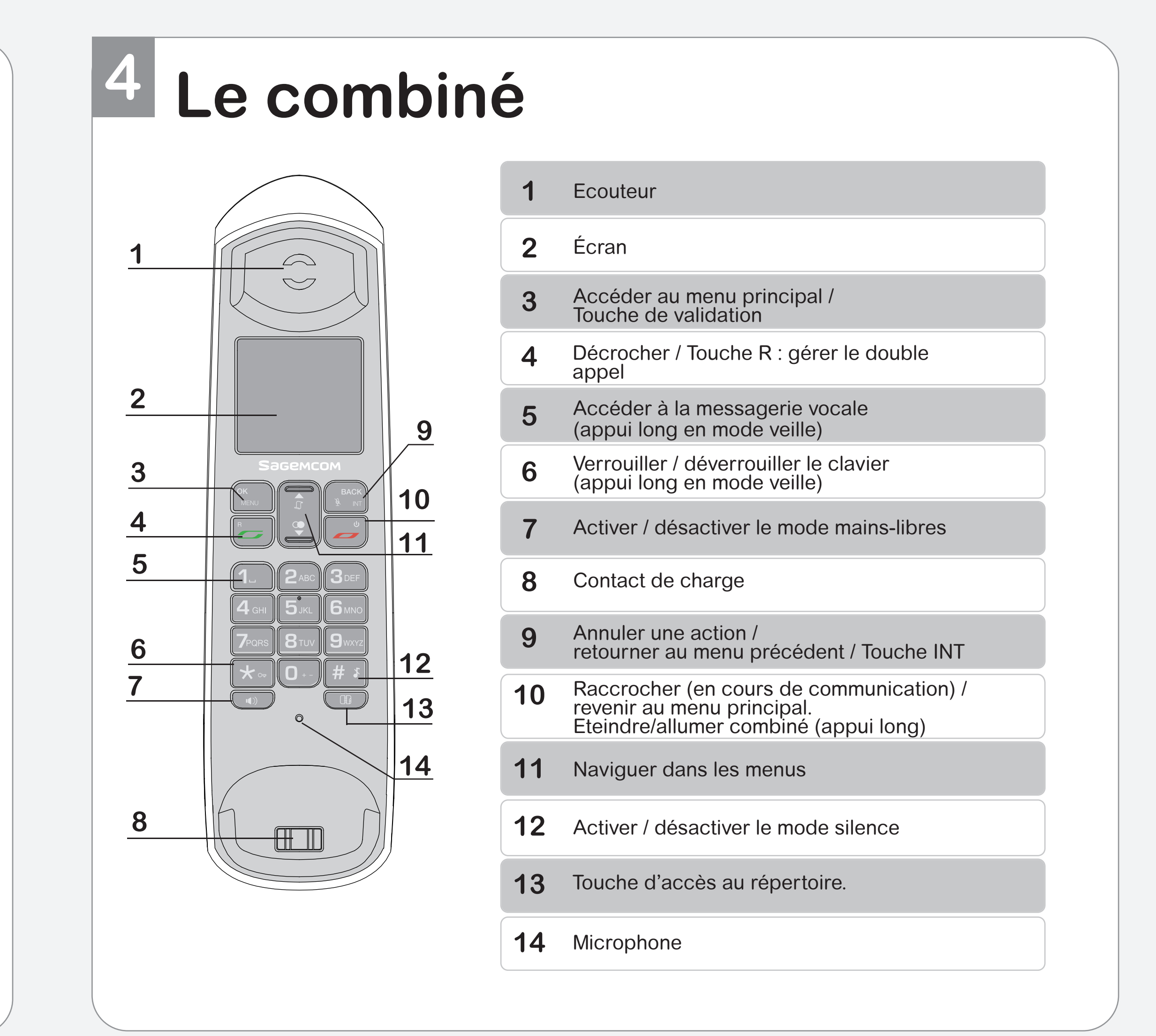
2 Installez...



3 La base



4 Le combiné



1	Ecouteur
2	Écran
3	Accéder au menu principal / Touche de validation
4	Décrocher / Touche R : gérer le double appel
5	Accéder à la messagerie vocale (appui long en mode veille)
6	Verrouiller / déverrouiller le clavier (appui long en mode veille)
7	Activer / désactiver le mode mains-libres
8	Contact de charge
9	Annuler une action / retourner au menu précédent / Touche INT
10	Raccrocher (en cours de communication) / revenir au menu principal. Eteindre/allumer combiné (appui long)
11	Naviguer dans les menus
12	Activer / désactiver le mode silence
13	Touche d'accès au répertoire.
14	Microphone



5 Naviguez...

Le menu

Appuyez sur la touche OK MENU pour accéder au menu principal puis utilisez le navigateur pour sélectionner le menu.

JOURNAL

Options
- DETAILS
- AJOUTER
- SUPPRIMER
- SUPPRIM. TOUT
- TYPE APPEL

REPERTOIRE

Options
- AJOUTER
- VOIR
- MODIFIER
- SUPPRIMER
- SUPPRIM. TOUT
- ETAT REPERT.

REGL. BASE
- ANNULER COMB
- NUMEROTATION
- DELAI R
- MODIFIER PIN

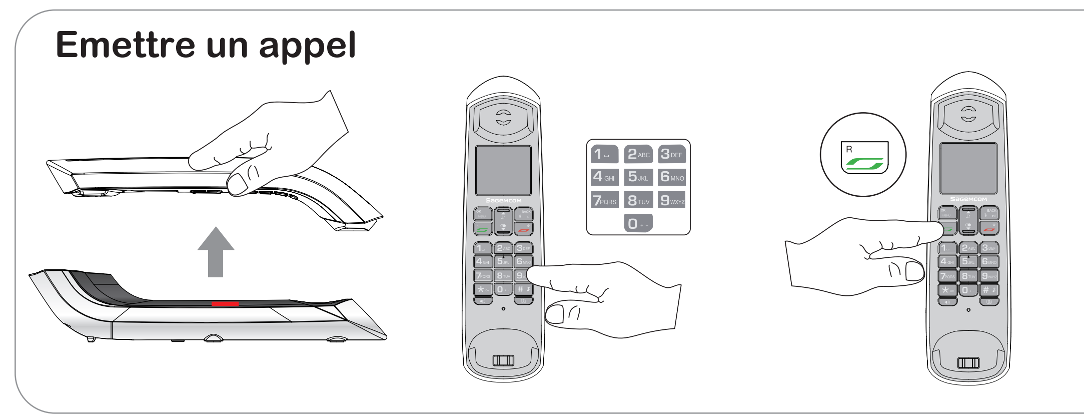
REGL. COMB
- ALARME
- SONNERIES
- ALERTES SON.
- LANGUE
- RENOMMER CB
- REPONSE AUTO
- DATE & HEURE
- MEM. DIRECTE

ASSOCIATION

DEFAUT

6 Communiquez...

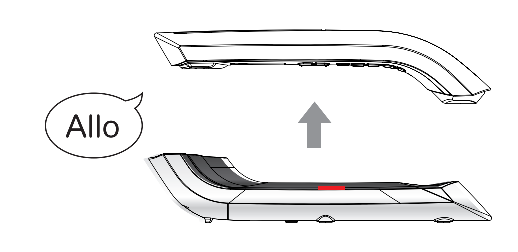
Emettre un appel



1. Décrochez le combiné.
   Le voyant de la base s'allume.
2. Composez votre numéro à l'aide du clavier.
3. Appuyez sur la touche verte ou la touche .

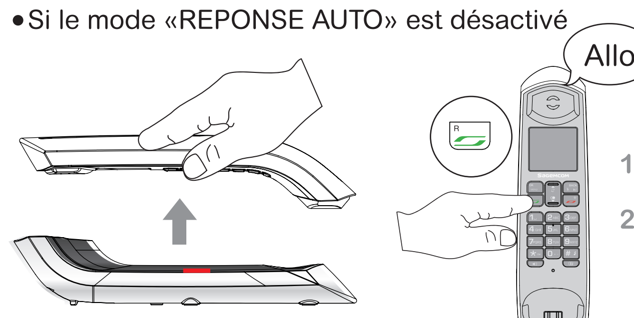
Recevoir un appel

- Si le mode «REPONSE AUTO» est activé



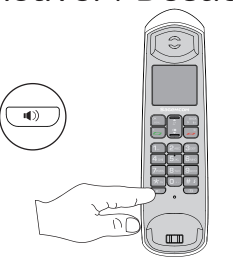
1. Décrochez le combiné.
   Le voyant de la base s'allume.

- Si le mode «REPONSE AUTO» est désactivé



1. Décrochez le combiné.
2. Appuyez sur la touche verte
   Le voyant de la base s'allume.

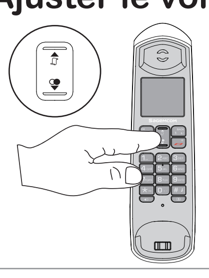
Activer / Désactiver le haut-parleur (mode mains-libres)



En cours de communication:

Appuyez sur la touche pour (dés)activer le haut parleur du combiné.

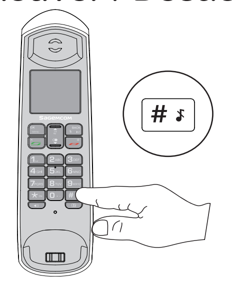
Ajuster le volume d'écoute



En cours de communication:

Utilisez les touches ▲ et ▼ du navigateur pour augmenter / diminuer le volume.

Activer / Désactiver le mode secret

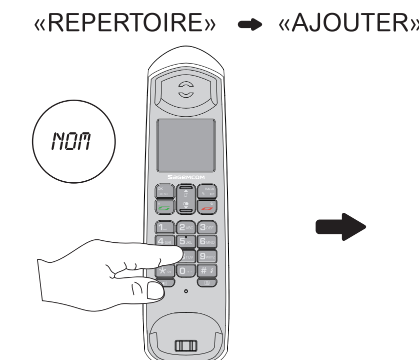


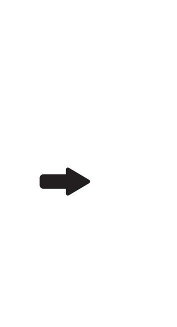
En cours de communication:

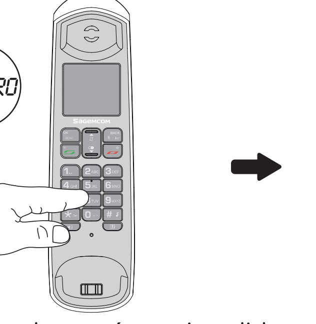
Appuyez sur la touche # pour (dés)activer le microphone du combiné.

Créer une fiche dans le répertoire

«REPERTOIRE» ➡ «AJOUTER»





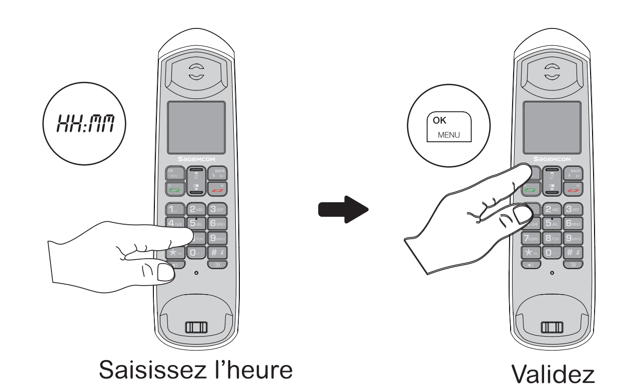



Saisissez le nom puis validez | Saisissez le numéro puis validez | Sélectionnez une sonnerie puis validez

Date et heure

Régler l'heure

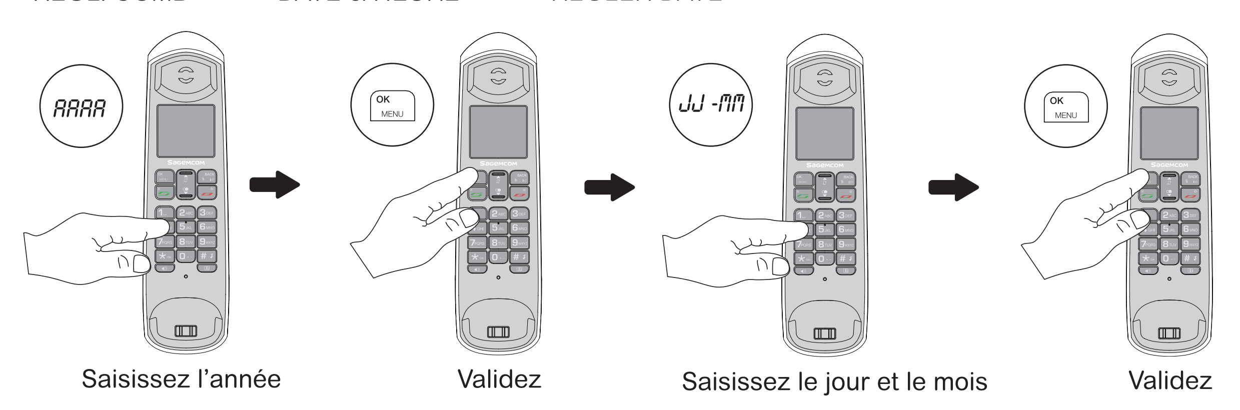
«REGL. COMB» ➡ «DATE & HEURE» ➡ «REGLER HEURE»



Saisissez l'heure | Validez

Régler la date

«REGL. COMB» ➡ «DATE & HEURE» ➡ «REGLER DATE»

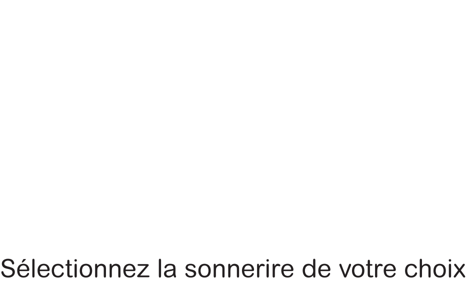


Saisissez l'année | Validez | Saisissez le jour et le mois | Validez

Modifier la sonnerie

«REGL. COMB» ➡ «SONNERIES» ➡ «SONNERIE EXT» ou «SONNERIE INT»





Sélectionnez la sonnerire de votre choix

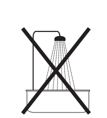


Validez

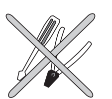
Recommandations



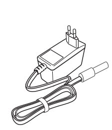
Pour votre sécurité ne placez jamais votre combiné sur le cadran sans ses batteries, ou sans sa trappe batterie, vous risquez un choc électrique. Pour ne pas risquer d'endommager votre combiné et pour éviter les risques d'explosion, utilisez uniquement des blocs batteries du type Ni-MH 2.4 V 400 mAh rechargeables homologuées, n'utilisez jamais de piles non rechargeables. Placez les batteries dans le logement batteries du combiné en respectant la polarité.



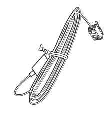
N'installez pas votre produit ni en extérieur, ni dans une pièce humide (salle d'eau, salle de bains, buanderie, cuisine, etc...) à moins de 1,50 m d'un point d'eau. Pour bénéficier d'une qualité audio optimale, votre téléphone doit être utilisé à une température ambiante comprise entre 5 °C et 40 °C.



N'essayez pas de retirer des vis ou d'ouvrir l'appareil. Il ne contient aucune pièce remplaçable par l'utilisateur.



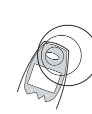
Utilisez exclusivement les adaptateurs secteur fournis, raccordez ceux-ci sur le secteur conformément aux instructions d'installation de ce guide et aux indications portées sur les étiquettes d'identification apposées sur ceux-ci (tension, courant, fréquence du réseau électrique). Par précaution, en cas de danger, les adaptateurs secteur servent de dispositif de sectionnement de l'alimentation 230 V. Ils doivent être situés à proximité de l'appareil et être aisément accessibles.



Ce produit est destiné à être connecté au réseau téléphonique analogique public de chaque opérateur de réseau français, belge, suisse ou luxembourgeois. En cas de problème, vous devez en premier lieu contacter votre fournisseur. Utilisez uniquement le cordon téléphonique fourni.



Les batteries usagées doivent être mises au rebut, conformément aux instructions du chapitre "Environnement" présent dans ce guide.



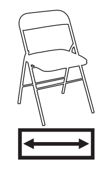
Ce produit dispose d'une portée radio d'environ 50 mètres en intérieur et jusqu'à 300 mètres dans un espace dégagé. La présence immédiate de masses métalliques (d'une télévision par exemple) ou de tout appareil électrique est susceptible de réduire la portée. Des zones sans réception peuvent apparaître du fait des particularités de la construction. Ceci peut entraîner de brèves interruptions de la conversation, provoquées par une mauvaise transmission.



Certains équipements médicaux, sensibles ou sécuritaires peuvent être perturbés par les transmissions radio de votre appareil ; dans tous les cas, nous vous invitons à respecter les recommandations de sécurité.



Dans les zones à risque d'orages fréquents, nous vous conseillons de protéger votre ligne téléphonique avec un dispositif de protection contre les surtensions électriques.



Des pieds anti-dérapants équipent votre produit, ceux-ci assurent la stabilité et ne laissent pas de traces sur les surfaces des meubles où votre produit est posé. Toutefois, compte tenu de la diversité des laques et vernis utilisés par les fabricants de meuble, on ne peut exclure que des traces soient laissées sur la surface des meubles en cas de contact avec des parties de votre produit. Sagemcom décline toute responsabilité en cas de tels dommages.



Le marquage CE atteste de la conformité du produit aux exigences essentielles de la directive 1999/5/CE du Parlement et du Conseil Européen concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication.

Vous pouvez consulter la déclaration de conformité sur le site **http://support.sagemcom.com** ou la demande à l'adresse suivante:

Sagemcom Documents SAS
250, route de l'Empereur
92848 Rueil-Malmaison Cedex - France

Pour plus de détails, référez-vous au livret utilisateur sur notre site web
http://support.sagemcom.com

Garanties et dispositions exclusivement pour la France

Pour une prestation de garantie, veuillez vous adresser à votre distributeur ou au bureau d'assistance de Sagemcom. Il faut présenter une preuve d'achat. Veuillez utiliser votre appareil conformément aux prescriptions et dans des conditions d'utilisation normales. Sagemcom décline toute responsabilité pour toute utilisation non conforme aux prescriptions et pour les conséquences qui en découlent. Pour tout mauvais fonctionnement, veuillez demander conseil à votre distributeur ou au bureau d'assistance de Sagemcom.

A) Conditions générales de garantie

Votre appareil (hors batteries) bénéficie d'une garantie de 24 mois (vingt-quatre) à partir de la date d'achat. Pendant la période de garantie, Sagemcom prend àsa charge, sans facturation et à sa propre discrétion, les travaux de réparation et lescoûts des pièces de rechange dans le cas où l'appareil présenterait des erreurs de fonctionnement pouvant être attribuées à un défaut de fabrication. Hormis le cas où le client a conclu un contrat de maintenance avec Sagemcom pour l'appareil aux termes duquel les réparations sont effectuées au domicile du client, aucune réparation n'est faite au domicile du client. Le client doit expédier à ses propres frais l'appareil défectueux à l'adresse obtenue du distributeur ou du bureau d'assistance de Sagemcom. Lorsqu'un produit est expédié pour réparation, une preuve d'achat doit être jointe à l'expédition (sans modification, notes ou passages illisibles) dont il ressort que le produit est toujours sous garantie. Si aucune preuve d'achat n'est jointe à l'expédition, l'atelier de réparation Sagemcom prendra la date de fabrication comme référence pour déterminer le statut de garantie du produit. Sous réserve des obligations légales, Sagemcom n'accepte aucune garantie implicite ou explicite qui n'a pas été mentionnée dans cette section et décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, qui sortent du cadre de la présente de garantie. Si une disposition de la présente garantie s'avère être en tout ou en partie invalide ou illégale en vertu d'une infraction à l'encontre d'une prescription de protection du consommateur stipulée par la législation nationale, la validité et la légalité des autres dispositions de la présente garantie conservent leur plein et entier effet. La garantie légale s'applique sans restriction, indépendamment de la garantie de réparation.

B) Exclusions de garantie

Sagemcom décline toute responsabilité au titre de la garantie en relation avec : Des dommages, défauts, pannes ou erreurs de fonctionnement pour une ou plusieurs des raisons suivantes : le non-respect des instructions d'installation et d'utilisation ; les influences extérieures (y compris mais sans limitation : coup de foudre, incendie, vibrations, vandalisme, réseau électrique inapproprié / défectueux ou dégâts des eaux de tout type) ; modification de l'appareil sans l'autorisation écrite de sa Sagemcom ; conditions de fonctionnement inappropriées, en particulier la température et l'humidité de l'air ; réparation ou maintenance de l'appareil par des personnes non autorisées par Sagemcom. Usure de l'appareil et des composants à la suite d'une utilisation quotidienne normale ; dommages qui peuvent être attribués à un emballage inadéquat ou défectueux de l'appareil renvoyé à Sagemcom ; utilisation d'une nouvelle version logicielle sans l'autorisation préalable de Sagemcom ; modification ou ajout apporté à l'appareil ou au logiciel sans l'approbation écrite préalable de Sagemcom ; les mauvais fonctionnements qui ne peuvent être attribués à l'appareil ni au logiciel installé dans l'ordinateur pour faire fonctionner l'appareil. Les problèmes de connexion liés à tel ou tel environnement, notamment : problèmes en relation avec l'accès et/ou le raccordement à Internet tels que, par exemple, les interruptions d'accès au réseau ou le mauvais fonctionnement lors du raccordement de l'abonné ou de son interlocuteur ; problèmes de transmission (par exemple, couverture géographique insuffisante de la région de la part de l'émetteur, interférences ou mauvaises connexions) ; erreurs du réseau local (câblage, serveur, postes de travail) ou erreurs au niveau du réseau de transmission (comme par exemple, mais sans limitation, interférences, mauvais fonctionnement ou mauvaise qualité du réseau) ; modification des paramètres du réseau de radiocommunications après la vente du produit ; défauts de fonctionnement du fait de l'entretien normal de l'appareil (comme décrit dans le manuel de l'utilisateur fourni), ainsi que des erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'omission d'une révision générale. Les coûts des travaux d'entretien sont en tous les cas à la charge du client ; erreurs de fonctionnement qui peuvent être attribuées à l'utilisation de produits, de consommables ou d'accessoires non compatibles Il est précisé que les consommables (batteries) ne sont pas couvertes par la garantie.

C) Réparations hors garantie

Dans les cas visés sous point B et à l'issue de la période de garantie, le client est tenu de se faire établir un devis par un centre de réparation Sagemcom autorisé. Les coûts de réparation et d'expédition sont à la charge du client. Les conditions stipulées ci-dessus sont valables pour autant qu'aucune autre clause écrite n'ait été conclue avec le client et uniquement en Belgique & Luxembourg. Vous trouverez sur le site : www.sagemcom.com toutes les informations nécessaires pour effectuer une demande de garantie.

Environnement

La préservation de l'environnement est une préoccupation essentielle de Sagemcom. Sagemcom a la volonté d'exploiter des installations respectueuses de l'environnement et a choisi d'intégrer la performance environnementale dans l'ensemble du cycle de vie de ses produits, de la phase de fabrication à la mise en service, l'utilisation et l'élimination.

L'emballage



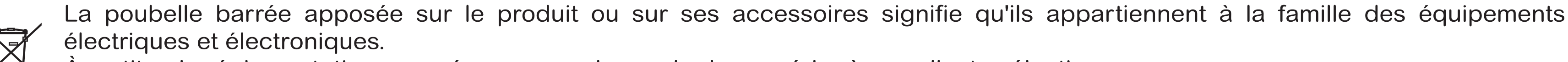
La présence du logo (point vert) signifie qu'une contribution est versée à un organisme national agréé, pour améliorer les infrastructures de récupération et de recyclage des emballages. Pour faciliter ce recyclage, veuillez respecter les règles de tri mises en place localement pour ce type de déchets.

Les piles et batteries

Si votre produit contient des piles ou des batteries, ces dernières doivent être déposées dans les points de collecte désignés.

Le produit

La poubelle barrée apposée sur le produit ou sur ses accessoires signifie qu'ils appartiennent à la famille des équipements électriques et électroniques.



À ce titre, la réglementation européenne vous demande de procéder à sa collecte sélective :



- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.
- Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc.).

Ainsi, vous participez à la réutilisation et à la valorisation des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques qui peuvent avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine.